

PREDILIFE
Société anonyme au capital de 91.507,63 euros
Siège social : 39, Rue Camille Desmoulins – 94805 Villejuif
453.164.790 RCS Créteil

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2021

PREDILIFE
Société anonyme au capital de 91.507,63 euros
Siège social : 39, Rue Camille Desmoulins – 94805 Villejuif
453.164.790 RCS Créteil

RAPPORT DE GESTION
COMPRENANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de Predilife (ci-après la « **Société** ») et du groupe qu'elle constitue avec sa filiale, la société EPIDEMIO3D Inc. (ci-après la « **Filiale** »), au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés du groupe constitué par la Société et sa Filiale au cours dudit exercice.

L'ensemble constitué par la Société et sa Filiale est dénommé ci-après le « **Groupe** ».

Les états financiers du Groupe présentés au 31 décembre 2021 intègrent donc en intégration globale les comptes de la Société et de sa Filiale.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 - Activité de la Société et de ses Filiales et évolution des affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021	3
1.1 Présentation générale de l'activité du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021	3
1.2 Situation de l'activité et analyse de l'évolution des affaires	4
1.3 Résultats de l'activité, progrès réalisés et difficultés rencontrées	4
1.4 Activités en matière de recherche et développement	5
1.5 Activités polluantes ou à risque	5
1.6 Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers	5
1.7 Evolution prévisible et perspectives d'avenir	7
1.8 Evénements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport	7
CHAPITRE 2 - Filiales et participations	9
2.1 Activités des filiales de la Société	9
2.2 Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou prise du contrôle de telles sociétés	9
2.3 Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées	9
2.4 Répartition du capital et actions d'autocontrôle	9
CHAPITRE 3 - Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients	12
CHAPITRE 4 - Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	13
CHAPITRE 5 - Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	14
CHAPITRE 6 - Rapport sur le gouvernement d'entreprise	15
6.1 Liste des mandats	15
6.2 rapport sur les délégations en matière d'augmentations de capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021	20
6.3 Conventions conclues avec les mandataires sociaux	22
CHAPITRE 7 - Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	23
CHAPITRE 8 - Rémunérations et avantages attribués aux mandataires sociaux	24
CHAPITRE 9 - Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions et sur les attributions gratuites d'actions	25
9.1 Options de souscription ou d'achat d'actions	25
9.2 Attributions gratuites d'actions	25
CHAPITRE 10 - Mandat des commissaires aux comptes	26
10.1 Commissaire aux comptes	26
10.2 Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écarté ou n'ayant pas été renouvelés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021	26
CHAPITRE 11 - Liste des conventions réglementées et des conventions courantes	27
11.1 Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2021	27
11.2 Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2021	27
11.3 Conventions réglementées approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2021	27
11.4 Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers	27
11.5 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale, hors conventions courantes	27
CHAPITRE 12 - Informations diverses	28

CHAPITRE 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du Code de commerce.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Fondée par Stéphane Ragusa, diplômé de l'école Polytechnique, de l'ENSAE et docteur en biologie, PREDILIFE développe des solutions innovantes de médecine prédictive associant techniques médicales éprouvées (tests génétiques, imagerie médicale...) et modèles mathématiques exploitant un grand nombre de données statistiques qui pourraient permettre à chaque individu de définir son profil de risque quant à la survenance d'un grand nombre de maladies graves.

La première solution proposée par PREDILIFE est MammoRisk®, un test de prédiction du développement du cancer du sein basé sur le risque individuel de la patiente.

Pour PREDILIFE, MammoRisk® a vocation à devenir le gold-standard d'évaluation du risque de cancer du sein pour l'ensemble des femmes dès 40 ans dans le cadre d'un programme personnalisé de dépistage permettant :

- d'identifier les femmes à haut risque dans la population générale pour une détection plus précoce des tumeurs ; et
- d'apporter une réponse aux inconvénients actuels du dépistage du cancer du sein (surdiagnostic, faux-positifs, cancers d'intervalle ou radio-induits) en modulant les examens et la fréquence du dépistage en fonction du risque réel de chaque femme.

Dans ce cadre, MammoRisk® a été retenu comme test de prédiction pour l'étude clinique de référence MyPeBS (My Personal Breast Screening) d'envergure européenne (85.000 femmes recrutées en France, en Belgique, en Italie, au Royaume-Uni et en Israël) qui vise à montrer la supériorité du dépistage personnalisé du risque individuel de chaque femme face aux programmes actuels nationaux de dépistage.

Au regard des anticipations des experts, la prise en compte du risque individuel devrait améliorer l'équilibre bénéfice-risque des programmes de dépistage en réduisant notamment de 30%¹ la survenance des tumeurs de stade avancé (stade II et plus) avec un impact majeur sur la mortalité. Ces résultats pourraient conduire, ainsi, les autorités de santé à établir des recommandations officielles de dépistage centrées sur le risque propre à la patiente.

PREDILIFE est ainsi un acteur unique à la convergence du numérique, de la santé et du grand public :



¹ Protocole MyPeBS

1.2 SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Le présent paragraphe décrit les principaux événements survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les ventes de tests Mammorisk se sont poursuivies auprès de notre réseau de médecins prescripteurs, dans des cliniques de référence en France, à Bruxelles et à Milan comme au cours de l'année précédente.

Outre ce canal de distribution, Predilife a lancé en 2021 une commercialisation directement auprès des entreprises pour leurs salariés dans le cadre de bilans de santé prédictif. Cette offre a été initiée suite à la demande d'une DRH d'une grande entreprise.

Pour satisfaire cette demande, une équipe de médecins salariés a été recrutée fin 2021, en plus des médecins partenaires extérieurs.

La distribution de ces bilans prédictifs est assurée en direct par une équipe commerciale dédiée ainsi qu'au travers de courtiers pour leur clientèle collective. A ce titre nous avons signé un contrat de distribution avec Mercer, filiale française de Marsh plus gros courtier mondial.

Pour industrialiser les processus, nous avons signé un contrat de collaboration avec Eurofins qui réalise tous nos tests génétiques.

Ces partenaires puissants, en matière industrielle et commerciale doivent permettre une forte croissance et une internationalisation de l'activité dans les années à venir.

Pour information, nous vous rappelons que les communiqués de presse publiés par le Groupe sont disponibles sur son site Internet (www.predilife.com).

1.3 RESULTATS DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

1.3.1 Résultats économiques et financiers de l'ensemble consolidé

En €	2021	2020
Chiffre d'affaires	142 084	51 570
Autres produits d'exploitation	53 820	230 640
Charges d'exploitation	(3 716 721)	(2 769 422)
Résultat d'exploitation	(3 520 367)	(2 487 211)
Résultat net	(3 413 845)	(2 250 592)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 821 735	3 149 471

1.3.2 Résultats économiques et financiers annuels de la Société et proposition d'affectation du résultat

Au cours de l'exercice 2021, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 142.084 euros contre 51.570 euros au cours de l'exercice précédent.

La perte d'exploitation s'est élevée à 3.510.390 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 contre une perte d'exploitation de 2.458.149 euros au cours de l'exercice précédent.

La perte nette de l'exercice 2021 s'est élevée à 3.403.536 euros contre une perte nette de 2.220.577 euros pour l'exercice 2020.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par une perte de 3.403.536 euros que nous vous proposons d'affecter intégralement au compte « Report à nouveau ».

Le compte « Report à nouveau », après affectation du résultat 2021, s'élèverait désormais à – 10.217.727 euros.

PREDILIFE a réalisé en avril 2021, une Offre au public d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (« **OCEANE** »), laquelle a été souscrite à hauteur de 2,5 millions d'euros.

Une augmentation de capital par voie d'offre au public a permis une levée de fonds de 1,1 million d'euros en décembre 2021.

1.4 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'essai clinique My-PEBS sur 85.000 patientes européennes a vu ses inclusions se poursuivre en 2021. Environ 20 000 patientes ont été incluses dans 6 pays. Un audit de la partie prédiction de risque a été mené par les instances de contrôle, il n'a révélé aucun manquement du côté de Predilife.

L'extension de la prédiction de risque à d'autres pathologies a fait l'objet de dépôts au titre du marquage CE. Nous avons des Dispositifs Médicaux enregistrés pour le cancer de la prostate, du colon, du poumon, du mélanome ainsi que du risque cardiovasculaire. Ces dispositifs seront utilisés dans le cadre d'un service intégré de prédiction multipathologies.

1.5 ACTIVITES POLLUANTES OU A RISQUE

La nature des activités de la Société n'entraîne pas de risque significatif pour l'environnement.

1.6 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

1.6.1 Risques liés au crédit impôt recherche et au crédit d'impôt innovation

A ce jour, pour contribuer au financement de ses activités, la Société bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche (ci-après le « **CIR** ») et du Crédit d'Impôt Innovation (ci-après le « **CII** ») qui sont des mécanismes d'incitation fiscale au développement de l'effort de recherche scientifique et technique des entreprises françaises par voie d'octroi d'un crédit d'impôt. Les dépenses de recherche éligibles au CIR et CII incluent, notamment, les salaires et rémunérations des chercheurs et techniciens de recherche, les amortissements des immobilisations affectées à la réalisation de recherche, les prestations de services sous-traitées à des organismes de recherche agréés (publics ou privés) et les frais de prise et de maintenance des brevets.

Les sociétés doivent justifier sur demande de l'administration fiscale du montant de la créance de CIR et de CII et de l'éligibilité des travaux pris en compte pour bénéficier des dispositifs. L'administration fiscale recommande aux sociétés de constituer un guide comprenant les justificatifs nécessaires au contrôle de ces crédits d'impôt.

La Société a mis en place une solution de préfinancement via l'organisme Neftys qui lui permet de percevoir environ 90% du CIR de l'année au mois de décembre de l'exercice. Cette solution a été mise en oeuvre au titre des exercices 2018 à 2021, ce qui a permis d'éviter les décalages de trésorerie et l'incertitude du moment de versement par les services fiscaux.

Concernant 2021 et les années à venir, il ne peut être exclu que les services fiscaux remettent en cause les modes de calcul des dépenses de recherche et développement retenus par la Société pour la détermination des montants des CIR et CII. Le risque d'une contestation de ces CIR et CII ne peut donc en conséquence être écarté, étant précisé que le droit de reprise s'exerce jusqu'à la fin de la troisième année suivant celle du dépôt de la déclaration spéciale prévue pour le calcul des crédits d'impôt.

Si le CIR et le CII étaient remis en cause par un changement de réglementation ou par une contestation des services fiscaux, cela pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats de la Société.

1.6.2 Risques liés à l'accès à des aides et financement publics

La Société a bénéficié de divers prêts octroyés par la BPI.

A l'avenir, PREDILIFE entend continuer à solliciter des aides, subventions et financements publics afin d'accélérer son développement.

Dans le cas où elle ne respecterait pas les conditions contractuelles prévues dans les conventions de prêts conclus avec Bpifrance, PREDILIFE pourrait être amenée à rembourser les sommes avancées de façon anticipée. Une telle situation pourrait priver la Société de certains des moyens financiers requis pour mener à bien ses projets de recherche et développement et la commercialisation de ses produits.

Bien qu'à l'heure actuelle, l'obtention d'aides, de subventions ou financements publics ne soit pas indispensable au développement de PREDILIFE, celle-ci ne peut garantir qu'elle disposera des moyens financiers supplémentaires nécessaires, du temps ou de la possibilité de remplacer ces ressources financières par d'autres.

1.6.3 Risques de change

La stratégie de la Société est de favoriser l'euro comme devise dans le cadre de la signature de ses contrats. A la date du présent rapport, la Société considère ne pas être exposée à un risque de change dans la mesure où seule une faible partie de ses approvisionnements sont réalisés hors zone euro et facturés en devises étrangères. De même, la trésorerie de la Société est investie dans des produits de placement en euros exclusivement.

Au regard de ces montants peu significatifs, le Groupe n'a pas pris, à ce stade de développement de son activité, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change.

Avec la commercialisation de ses produits sur le marché américain, le Groupe devrait être exposé à une augmentation importante de son activité exposée au risque de change. Le Groupe envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ce risque.

1.6.4 Risques de crédit

Le Groupe exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents de trésorerie de la Société sont constitués de dépôts bancaires. Au 31 décembre 2021, les disponibilités détenues par le Groupe s'élevaient à 2.821.735 euros et étaient placées dans des produits immédiatement disponibles.

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. Le Groupe fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

1.6.5 Risques de taux d'intérêt

Les seules expositions au risque de taux d'intérêt sont relatives au remboursement des prêts à taux variables conclus avec Bpifrance basés sur le taux moyen mensuel de rendement des emprunts de l'Etat à long terme (ci-après « **TME** »).

Compte tenu du faible niveau de rémunération actuelle des placements de trésorerie et de l'indice TME, le Groupe considère que toute évolution de +/- 1% aurait un impact non significatif sur son résultat net au regard des pertes générées par son activité opérationnelle.

1.6.6 Risques sur actions

Le Groupe ne détient pas de participations ou de titres de placement négociables.

1.7 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objectif du Groupe pour 2022 est de poursuivre le déploiement de son offre, par une commercialisation directe auprès des entreprises et indirecte via des courtiers, mutuelles et assureurs.

Predilife envisage de créer une filière « médecine prédictive » en animant un écosystème d'acteurs référents dans ce domaine (en amont et en aval) permettant ainsi d'accroître la visibilité de la médecine prédictive et ainsi accélérer le déploiement des offres.

1.8 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU RAPPORT

Lancement du bilan sein au Royaume-Uni

Le 10 février 2022, la Société a annoncé le lancement du test de prédiction Mammorisk au Royaume-Uni. Les cliniques privées Midland Health, situées dans des zones clés des Midlands (Birmingham, Leicester), proposent un large éventail de consultations en phase avec les attentes de leurs patients. L'équipe de Midland Health, en s'appuyant sur une équipe médicale pluridisciplinaire, a pour objectif de permettre aux individus de prendre en charge leur santé en encourageant notamment le diagnostic précoce et en offrant des soins d'excellence à chacun.

Midland Health (Birmingham, Royaume-Uni), à travers sa clinique dédiée aux antécédent familiaux, proposera désormais la solution MammoRisk aux femmes à partir de 40 ans, issues de la population générale.

A travers la médecine prédictive et préventive et par l'intermédiaire du Dr Naren Basu, chirurgien du sein, la clinique souhaite élargir son offre de soin en proposant une évaluation du risque de cancer du sein de manière à personnaliser le dépistage et ainsi encourager le diagnostic précoce.

Mercer intègre à son offre les bilans de prévention multipathologies de Predilife

Le 2 mars 2022, la Société et Mercer, acteur majeur du conseil en ressources humaines, ont annoncé leur partenariat stratégique pour le déploiement des bilans de prévention multipathologies.

Mercer, qui compte 1,3 million de personnes assurées en France, allant des PME-TPE aux grandes organisations multinationales, propose désormais à ses entreprises clientes une approche innovante visant à améliorer la santé de leurs salariés.

Cette stratégie de prévention repose sur le ciblage des enjeux de santé propres à chaque entreprise puis à la quantification du coût que représente le risque identifié pour l'entreprise. Pour chaque risque identifié, Mercer propose ensuite des solutions concrètes visant à améliorer la santé des collaborateurs.

L'approche personnalisée de Mercer est aujourd'hui unique en France, elle permet d'estimer le coût global pour l'entreprise (dépenses de santé, arrêts de travail, coûts indirects, ...) pour les principales catégories de risques : cancer du sein, maladies graves, troubles musculo squelettiques etc... Ces coûts peuvent représenter au total plusieurs points de masse salariale.

La mise en place de cette stratégie de prévention santé permet donc à la fois d'améliorer la santé des collaborateurs mais aussi d'éviter des coûts pour l'employeur. Pour éviter ces coûts, en particulier liés au cancer du sein et à des maladies graves, Mercer va proposer à ses clients les bilans de prévention multipathologies de PREDILIFE.

Cette offre a vocation à être proposée à toutes les entreprises clientes.

Les hopitaux du Léman s'engagent dans la prévention du cancer du sein avec le test mammorisk®

Le 14 mars 2022, la Société a annoncé la signature d'une collaboration avec les Hôpitaux du Léman, établissement du Groupement Hospitalier Léman-Mont-Blanc, avec le lancement d'une étude pour déployer en pratique clinique le bilan de prévention du cancer du sein.

Nuoma, la mutuelle de la « High Tech », première mutuelle à rembourser les bilans de prédiction du cancer du sein.

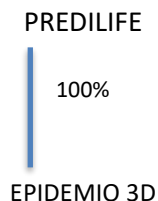
Le 7 avril 2022, la Société a annoncé le remboursement par Nuoma Mutuelle de ses bilans de prévention contre le cancer du sein.

Nuoma Mutuelle qui assure près de 50 000 personnes se positionne à la pointe de l'innovation de par son histoire et son secteur technologique. Les tests prédictifs sont un domaine promis au meilleur avenir et Nuoma Mutuelle souhaite être à la pointe de leur adoption.

Ainsi Nuoma Mutuelle va proposer à ses adhérentes une évaluation personnalisée de leur risque de cancer du sein afin de les faire bénéficier d'un programme adapté de dépistage pour réduire les diagnostics tardifs les plus difficiles à traiter.

CHAPITRE 2 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2021 :



2.1 ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE

Vous trouverez dans le présent paragraphe une description de l'activité et des résultats des Filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

EPIDEMIO3D Inc : société de droit américain, *incorporated* de l'état du Delaware au capital social de 50.000 dollars américains immatriculée sous le numéro 5399547, dont le siège social est situé 50 Milk street, 16th Floor, Boston, Massachusetts, 02109 et dirigée par Monsieur Stéphane Ragusa.

EPIDEMIO3D Inc. a pour activité principale la commercialisation des produits de PREDILIFE aux Etats-Unis.

Au cours de l'exercice 2021, EPIDEMIO3D Inc. affiche un chiffre d'affaires de 0 euro contre un chiffre d'affaires de 0 euro l'année précédente. Elle a enregistré au cours de l'exercice 2021 une perte nette de 551.230 dollars US soit une perte de 487.297 euros, contre une perte de 283 417 dollars US soit une perte de 230 965 euros, au cours de l'exercice 2020. Le montant total de ses fonds propres s'élève à – 2.958.612 dollars US soit – 2.615.463 euros au 31 décembre 2021.

2.2 PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE SOCIAL EN FRANCE OU PRISE DU CONTROLE DE TELLES SOCIETES

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice 2021, la Société n'a acquis aucune participation dans des sociétés tierces.

La Société rappelle qu'elle ne détient pas de participation autre que sa Filiale.

2.3 ALIENATION D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

2.4 REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE

2.4.1 Répartition du capital

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2021, 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 :

Actionnaires	Capital au 31/12/2021				Capital au 31/12/2020				Capital au 31/12/2019			
	Actions		Droit de vote		Actions		Droit de vote		Actions		Droit de vote	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Stephane Ragusa ⁽¹⁾	1 500 493	40,99%	3 008 934	51,31%	1 577 934	46,52%	3 008 934	53,24%	1 568 934	53,17%	3 008 934	61,45%
Caravelle	808 571	22,09%	1 518 571	25,90%	808 571	23,84%	1 518 571	26,87%	808 571	27,40%	1 220 971	24,94%
Antoine Bricard	375 129	10,25%	375 129	6,40%	375 129	11,06%	375 129	6,64%	232 272	7,87%	232 272	4,74%
Clearside Holding APS	57 156	1,56%	57 156	0,97%	57 156	1,68%	57 156	1,01%	57 156	1,94%	57 156	1,17%
Salariés	38 000	1,04%	38 000	0,65%	38 000	1,12%	38 000	0,67%	27 200	0,92%	27 200	0,56%
Actions auto-détenues	14 582	0,40%	-	0,00%	5 500	0,16%	-	0,00%	10 800	0,37%	-	0,00%
Public	866 374	23,67%	866 374	14,77%	529 962	15,62%	653 961	11,57%	246 080	8,34%	349 930	7,15%
TOTAL	3 660 305	100,00%	5 864 164	100,00%	3 392 252	100,00%	5 651 751	100,00%	2 951 013	100,00%	4 896 463	100,00%

(1) Au 31 décembre 2021 et à la connaissance de la Société, Stéphane Ragusa détient 1.461.035 actions de manière directe et 39 458 actions de manière indirecte via la société ACM Participations qu'il contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Au 31 décembre 2021 et à la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Chaque action donne droit à une voix. Le nombre de voix dont peut disposer chaque actionnaire n'est pas limité. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois (3) ans au moins au nom d'un même actionnaire.

2.4.2 Informations relatives à l'autocontrôle

L'assemblée générale des actionnaires de la Société, lors de sa réunion du 15 juin 2021, a autorisé le conseil d'administration à acheter, conserver, céder ou transférer, en une ou plusieurs fois, ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat soumis aux dispositions des articles 22-10-62 et suivants du Code de commerce.

Ce programme a, par ordre de priorité, les objectifs suivants :

- favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la Société sur le marché Euronext Growth Paris, ou sur tout autre marché, par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- attribuer les actions rachetées lors de l'émission d'actions à la suite de la conversion, de l'exercice, du remboursement, de l'échange, de la présentation d'un bon de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société (OCEANE, BSA, etc.) ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés française ou étrangères ou groupements qui lui sont liés selon les conditions légales et réglementaires, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuites d'actions ou toute autre condition permise par la réglementation ;
- remettre les titres rachetés en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;
- annuler totalement ou partiellement les actions par voie de réduction du capital social dans le cadre de l'autorisation donnée par la seizième (16^{ème}) résolution l'assemblée générale du 15 juin 2021 ;
- le cas échéant, attribuer des actions rachetées dans le cadre de la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers et qui serait conforme à la réglementation en vigueur au moment du rachat effectif des actions,

étant précisé que dans une telle hypothèse la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué de presse.

La durée du programme est de 18 mois maximum à compter de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 15 juin 2021 et expirant, soit au jour où toute assemblée générale de la Société adopterait un nouveau programme de rachat d'actions soit, à défaut, le 15 décembre 2022.

Le pourcentage de rachat maximum autorisé s'élève à 10% du capital, soit 349.213 actions sur la base de 3.492.137 actions composant le capital social au moment de l'assemblée générale du 15 juin 2021. Le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% de son capital social.

Le prix maximum d'achat unitaire ne pourra excéder 20 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat 6.984.260 euros sur la base du pourcentage maximum de 10%, hors frais de négociation.

Ce nombre d'actions et le prix maximum d'achat seront, le cas échéant, ajustés par le conseil d'administration pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à l'assemblée générale du 15 juin 2021.

Au 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- nombre d'actions : 7.082 actions ;
- solde en espèce du compte de liquidité : 54.641,27 euros.

Au 31 décembre 2021, la Société détenait également 7.500 de ses propres actions inscrites au nominatif auprès de CACEIS Corporate Trust.

CHAPITRE 3 - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances clients de la Société par date d'échéance au 31 décembre 2021 en application des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce :

	Article D. 441-6 - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-6 - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	0					66	0					14
Montant total TTC des factures concernées	0 €	24 591,05 €	23 314,75 €	7 035,44 €	7 360,79 €	62 302,03 €	0 €	32 650 €	65 460€	930 €	8 584,04€	107 624,04€
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0 %	1,18 %	1,12 %	0,34 %	0,35 %	3,00 %						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							0 %	19,85 %	39,79 %	0,56 %	5,22%	65,42 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant HT total des factures exclues	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement							30 jours, fin de mois					

CHAPITRE 4 - MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités et de sa croissance et n'a en conséquence pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

CHAPITRE 5 - TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices requis en application de l'article R. 225-102 al. 2 du Code de commerce :

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2017	EXERCICE 2018	EXERCICE 2019	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021
1 - Capital en fin d'exercice					
Capital social	58 500,00	68 953,80	73 775,33	87 303,43	91 507,63
Nombre d'actions ordinaires existantes	58 500	2 758 154	2 951 013	3 492 137	3 660 305
Nombre d'actions à dividendes prioritaires					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT	466 434	16 886	22 872	51 370	142 084
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 905 466	- 2 145 582	- 2 266 791	- 2 482 207	- 3 669 249,00 €
Impôt sur les bénéfices					
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 764 256	- 2 167 921	- 1 921 345	- 2 220 577	- 3 403 536,00 €
Résultat distribué	-	-	-	-	-
3 - Résultat par action					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	-16,05	-0,88	- 0,78	- 0,78	1,00
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-13,06	-0,79	- 0,65	- 0,63	- 0,93
Dividende distribué à chaque action	-	-	-	-	-
4 - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8,4	8,4	7,5	11,8	16,01
Montant de la masse salariale	670 894	750 441	753 455	1 065 929	1 364 442,91
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	255 737	281 884	285 723	404 669	492 419,88

CHAPITRE 6 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Nous vous rappelons que les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, système multilatéral de négociation organisé. En conséquence, le présent paragraphe comporte l'ensemble des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce pour les sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé.

6.1 LISTE DES MANDATS

6.1.1 Conseil d'administration

Au 31 décembre 2021, le conseil d'administration est composé des quatre membres suivants :

Nom	Mandat	Age	Membre indépendant (1)	Date d'entrée au conseil d'administration	Date d'expiration du mandat actuel (2)	Adresse professionnelle
Stéphane Ragusa	Président directeur général	52		2018	2024	39, Rue Camille Desmoulins 94805 Villejuif
Caravelle Représentée par Charles Vilgrain	Administrateur	43		2018	2024	39, Rue Camille Desmoulins 94805 Villejuif
Antoine Bricard	Administrateur	48		2018	2024	39, Rue Camille Desmoulins 94805 Villejuif
Omblin de Villèle	Administrateur	48	√	2018	2024	39, Rue Camille Desmoulins 94805 Villejuif

(1) Au regard de la recommandation n° 3 du Code Middledenext.

(2) Le mandat d'administrateur expire à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes du dernier exercice clos.

Monsieur Stéphane Ragusa, président directeur général (52 ans)

Monsieur Stéphane Ragusa est fondateur de la Société et inventeur de la méthode des voisins.

Monsieur Stéphane Ragusa, ancien élève de l'Ecole Polytechnique est également diplômé de l'Ensaie (Statistiques) et docteur en biologie. Après un parcours dans la banque et l'assurance où il a travaillé sur les modèles prédictifs de risque en secteur financier, il s'est orienté vers la santé en travaillant au CNRS et à l'Institut Pasteur. Maître de conférences à Sorbonne Université il a enseigné les Statistiques appliquées à la biologie et à la médecine. Il a développé ce thème de la prédiction de risque en milieu académique sur des cohortes de l'INSERM avant de créer PREDILIFE en 2004. Il a ensuite développé la société après une formation à HEC Challenges+.

- X-Ensaie ; PhD en biologie
- Maître de conférence en statistiques appliquées à la médecine (Sorbonne Université)

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2021

FONCTIONS	SOCIÉTÉS	NATIONALITE	FORME SOCIALE	MARCHE DE COTATION	DATES DE DÉBUT
<i>Au sein du Groupe</i>					
Chief Executive Officer	Epidemio3D	Américaine	Incorporated	Non cotée	2013
<i>Hors du Groupe</i>					
Néant					

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

FONCTION	SOCIÉTÉS	NATIONALITE	FORME SOCIALE	MARCHE DE COTATION	DATES
<i>Au sein du Groupe</i>					
Néant					
<i>Hors du Groupe</i>					
Néant					

Nombres d'actions détenues au 31 décembre 2021 : 1.500.493 ⁽¹⁾

(1) Au 31 décembre 2021 et à la connaissance de la Société, Stéphane Ragusa détient 1 461 035 actions de manière directe et 39 458 actions de manière indirecte via la société ACM Participations qu'il contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Charles Vilgrain, représentant permanent de la société Caravelle, administrateur (43 ans)

Monsieur Charles Vilgrain est ingénieur Agro (ENSAIA) et est également diplômé d'un Executive MBA de l'INSEAD. Il a commencé sa carrière dans le conseil en stratégie chez Alcimed, cabinet spécialisé dans les sciences du vivant (agro, santé, biotech...). En 2007 il co-fonde AgroGeneration, qu'il dirige jusqu'en 2014 ; cette société est l'un des premiers producteurs européens de matières premières agricoles et cultive plus de 100 000 hectares loués en Ukraine. Charles est aujourd'hui le Directeur des Investissements de Caravelle ; il supervise les filiales et participations industrielles de ce groupe familial et l'investissement dans de nouvelles sociétés.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2021

FONCTIONS	SOCIÉTÉS	NATIONALITE	FORME SOCIALE	MARCHE DE COTATION	DATES DE DÉBUT
<i>Au sein du Groupe</i>					
Néant					
<i>Hors du Groupe</i>					
Président	EKADANT	Française	Société par actions simplifiée	Non cotée	2016

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

FONCTION	SOCIÉTÉS	NATIONALITE	FORME SOCIALE	MARCHE DE COTATION	DATES
----------	----------	-------------	---------------	--------------------	-------

<i>Au sein du Groupe</i>					
Néant					
<i>Hors du Groupe</i>					
Administrateur	Agrogeneration	Française	Société anonyme	Euronext Growth Paris	2013-2015
Président du directoire	du Agrogeneration	Française	Société anonyme	Euronext Growth Paris	2008-2013

Nombres d'actions détenues au 31 décembre 2021 : 0 ⁽¹⁾

(1) Au 31 décembre 2021 et à la connaissance de la Société, Charles Vilgrain ne détient pas d'action de la Société et la société Caravelle détient 808.571 actions de la Société.

Antoine Bricard, administrateur (48 ans)

Monsieur Antoine Bricard a travaillé au CCF de 1996 à 2012 puis à la Société Générale dans l'activité du private banking. En 2003, il prend la responsabilité du marché des clients espagnols de la Société Générale à Genève. En 2012, avec la mutation du secteur bancaire en Suisse, il devient collaborateur puis administrateur d'une société de tiers-gérant basée à Gibraltar (Rock limited), puis en 2015 il crée sa société de gestion Gesfin Ltd. En 2017, il décide de créer une nouvelle société dédiée à l'activité de courtage de crédit et d'assurance : Gesfin wealth solutions.

Dans le cadre de ses fonctions, Antoine Bricard occupe des postes d'administrateur dans les sociétés ou fondations de famille de certains des clients de Gesfin Ltd.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2021

FONCTIONS	SOCIÉTÉS	NATIONALITE	FORME SOCIALE	MARCHE DE COTATION	DATES DE DÉBUT
<i>Au sein du Groupe</i>					
Néant					
<i>Hors du Groupe</i>					
Gérant	SCI Les Chenes	Française	Société civile immobilière	Non cotée	2015
Director	Iluro SA	Luxembourg	SA	Non cotée	2013
Director	Gesfin Limited	Guernesey	Limited	Non cotée	2015
Director	Gesfin Ltd	Gibraltar	Limited	Non cotée	2016
Director	Gesfin Wealth Solutions Limited	Gibraltar	Limited	Non cotée	2017
Président	Fondation Bocca	Liechtenstein	Trust	Non cotée	2013
Président	Fondation Elina	Liechtenstein	Trust	Non cotée	2013
Président	Fondation Phatat	Liechtenstein	Trust	Non cotée	2013
Président	Fondation Crisamar	Belize	Trust	Non cotée	2013
Président	Fondation Jody International	Belize	Trust	Non cotée	2013
Director	Clearside Holding ApS	Danemark	ApS	Non cotée	2017

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

FONCTIONS	SOCIÉTÉS	NATIONALITE	FORME SOCIALE	MARCHE DE COTATION	DATES
<i>Au sein du Groupe</i>					
Néant					
<i>Hors du Groupe</i>					
Director	SPIF	Française	SARL	Non cotée	Jusqu'en 2014
Président	Fondation Jomady	Liechtenstein	Trust	Non cotée	Jusqu'en 2017
Director	Panthera Capitaux Ltd	Hong-Kong	Limited	Non cotée	2015-2016
Director	Panthera Holdings Ltd	Hong-Kong	Limited	Non cotée	2015-2016

Nombres d'actions détenues au 31 décembre 2021 : 375.129⁽¹⁾

(1) Au 31 décembre 2021 et à la connaissance de la Société, Antoine Bricard détient 375.129 actions de la Société et la société Clearside Holding ApS, dont Monsieur Antoine Bricard est mandataire social, détient 57.156 actions de la Société.

Omblin de Villèle, administrateur (48 ans)

Madame Omblin de Villèle est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims. Elle travaille chez Accenture depuis 1998 et est spécialisée dans les secteurs High Tech, Telecom, Media.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2020

FONCTIONS	SOCIÉTÉS	NATIONALITE	FORME SOCIALE	MARCHE DE COTATION	DATES DE DÉBUT
<i>Au sein du Groupe</i>					
Néant					
<i>Hors du Groupe</i>					
Responsable qualité	Accenture	Française	Société par actions simplifiée	Non cotée	1998

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

FONCTION	SOCIÉTÉS	NATIONALITE	FORME SOCIALE	MARCHE DE COTATION	DATES
<i>Au sein du Groupe</i>					
Néant					
<i>Hors du Groupe</i>					
Néant					

Nombres d'actions détenues au 31 décembre 2021 : 0**6.1.2 Direction générale****6.1.2.1 Modalité d'exercice de la direction générale**

En vertu de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et de l'article 18.1 des statuts, le conseil d'administration doit, à la majorité des administrateurs présents et représentés, délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale qui doit être assumée, sous sa responsabilité, soit par le

président du conseil d'administration soit par une autre personne physique nommé par le conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le conseil d'administration de la Société, lors de sa réunion du 2 octobre 2018, a décidé que la direction générale de la Société sera assumée, sous sa responsabilité, par le président du conseil d'administration qui prendra en conséquence le titre de président directeur général.

En application de l'article 18.1 des statuts le choix d'exercice de la direction générale de la Société ainsi retenue est valable jusqu'à décision contraire du conseil d'administration.

6.1.2.2 Composition de la direction générale au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, la direction générale de la Société était composée ainsi :

Nom	Mandat	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat
Stéphane Ragusa	Président directeur general	2 octobre 2018	Assemblée générale 2024

6.1.3 Evolution de la composition du conseil d'administration et de la direction générale depuis le 1^{er} janvier 2022

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires, lors de sa réunion du 15 juin 2021, a décidé de renouveler les mandats d'administrateur de Madame Ondine de Villèle, Messieurs Stéphane Ragusa et Antoine Bricard ainsi que de la société Caravelle pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale devant se tenir en 2024 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 15 juin 2021 a décidé de renouveler les mandats de président du conseil d'administration et de directeur général de Monsieur Stéphane Ragusa pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale devant se tenir en 2024 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 15 juin 2021 a également constaté l'arrivée à échéance, par arrivée du terme, du mandat de directeur général délégué de Monsieur Pierre Verdet et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

6.2 RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire (ci-après l' « AGE ») de la Société lors de ses réunions du 15 juin 2021.

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil d'administration/ Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
1. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actions (11 ^e résolution de l'AGE du 15 juin 2021)	60.000 €	15 août 2023	Non utilisée	Selon les conditions légales (prix au moins égal à la valeur nominale de l'action à la date d'émission des valeurs mobilières)
2. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 1 ^o du Code monétaire et financier (12 ^e résolution de l'AGE du 15 juin 2021)	60.000 € ⁽¹⁾	15 août 2023	4.204,20 € / 168.168 actions (24 décembre 2021)	Au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Growth Paris des 5 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 25 %.
Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 1 ^o du Code monétaire et financier (10 ^e résolution de l'AGE du 8 juin 2020)	60.000 €	Rendue caduque par l'AGE du 15 juin 2021	510 Obligations convertibles en actions nouvelles et existantes (« OCEANE ») (28 avril 2021)	Au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Growth Paris des 5 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 25 %.

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil d'administration/ Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
<p>3. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 20% du capital par an, dans le cadre d'offres au public s'adressant exclusivement à un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre ou à des investisseurs qualifiés visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier (13^e résolution de l'AGE du 15 juin 2021)</p>	<p>60.000 € ⁽¹⁾ ou 20% du capital par an</p>	<p>15 août 2023</p>	<p>Non utilisée</p>	<p>Au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Growth Paris des 5 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 25 %.</p>
<p>4. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes⁽²⁾ (14^e résolution de l'AGE du 15 juin 2021)</p>	<p>60.000 € ⁽¹⁾</p>	<p>15 décembre 2022</p>	<p>Non utilisée</p>	<p>Au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Growth Paris des 5 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 25 %.</p>
<p>5. Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires (15^e résolution de l'AGE du 15 juin 2021)</p>	<p>15% du montant de l'émission initiale ⁽²⁾</p>	<p>15 août 2023</p>	<p>Non utilisée</p>	<p>Modalités correspondantes à celles des délégations présentées aux points 1, 2, 3 et 4 ci-dessus selon le cas.</p>

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil d'administration/ Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
6. Attribution gratuite d'actions nouvelles ou existantes de la Société (17 ^e résolution de l'AGE du 15 juin 2021)	5% du capital social au moment de l'attribution	15 août 2024	Non utilisée	Gratuite

- (1) Ce montant s'impute sur celui de l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre de la onzième (11^e) résolution de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 15 juin 2021.
- (2) Catégories de personnes :
- a. une ou plusieurs sociétés d'investissement ou fonds d'investissement français ou étrangers (i) investissant à titre principal, ou ayant investi plus de 5 millions d'euros au cours des 24 mois précédant l'augmentation de capital considérée, dans le secteur des sciences de la vie et technologies de la santé, et (ii) investissant pour un montant de souscription unitaire supérieur à 100.000 euros (prime d'émission comprise) ; et/ou
 - b. un ou plusieurs partenaires stratégiques de la Société, situé(s) en France ou à l'étranger, ayant conclu ou devant conclure un ou plusieurs contrats de partenariat (développement, co-développement, distribution, fabrication, etc.) commerciaux avec la Société (ou une filiale) et/ou à une ou plusieurs sociétés que ces partenaires contrôlent, qui contrôlent ces partenaires ou qui sont contrôlés par la ou les mêmes personnes que ces partenaires, directement ou indirectement, au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

6.3 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

6.3.1 Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce sont décrites au paragraphe 11 du présent rapport.

Il n'a pas été conclu d'autres conventions entre la Société et ses mandataires sociaux que celles visées audit paragraphe.

6.3.2 Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Néant.

CHAPITRE 7 - OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 dit « règlement relatif aux abus de marché », les opérations réalisées par les personnes visées à l'article 19 dudit règlement sont déclarées auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par le règlement relatif aux abus de marché.

Ces déclarations sont publiées par l'Autorité des marchés financiers sur son site Internet (<https://www.amf-france.org>).

CHAPITRE 8 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux par la Société et sa filiale au cours de exercices clos les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 :

Tableau de synthèse de l'ensemble des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux dirigeants

Nom	Fonctions	2021			2020		
		Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)	Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)
Stéphane Ragusa	Président directeur général	150.000 €	0 €	0 €	150.000 €	0€	0€
Pierre Verdet	Directeur général délégué ⁽²⁾	75 000 €	0 €	0 €	150.000 €	40.000 €	0 €
TOTAL		225.000 €	0 €	0 €	300.000 €	40.000 €	0 €

(1) Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 15 juin 2021, a constaté l'arrivée à échéance, par arrivée de son terme, du mandat de directeur général délégué Monsieur Pierre Verdet et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Dans le prolongement de l'arrivée à échéance de son mandat d'administrateur, il a été également mis fin au contrat de travail de Monsieur Pierre Verdet. Dans le cadre de ce départ, il a été versé à Monsieur Pierre Verdet une somme de 50.000 euros au titre des indemnités de rupture de son contrat de travail.

Tableau de synthèse des rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Une synthèse de l'ensemble des rémunérations attribuées aux administrateurs de la Société au titre des exercices clos les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 est présentée ci-après :

Nom	2021		2020	
	Rémunération fixe (en euros)	Autres rémunérations (en euros)	Rémunération fixe (en euros)	Autres rémunérations (en euros)
Stéphane Ragusa Président directeur général	0 €	150.000 €	0 €	150.000€
Caravelle Administrateur Représenté par Monsieur Charles Vilgrain	0 €	0 €	0 €	0 €
Monsieur Antoine Bricard Administrateur	5.000 €	0 €	5.000€	0€
Madame Omblin de Vilèle Administrateur	5.000 €	0 €	5.000€	0 €
TOTAL	10.000 €	150.000 €	10.000 €	150.000 €

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires, lors de sa réunion du 2 octobre 2018, a décidé d'allouer à titre de jetons de présence un montant global maximum de 20.000 euros aux administrateurs au titre de l'exercice qui s'achèvera le 31 décembre 2019 ainsi que pour chacun des exercices suivants, jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale ordinaire. Elle a également donné au conseil d'administration tous pouvoirs pour répartir, la totalité ou une partie de cette somme, entre ses membres.

CHAPITRE 9 - RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Chers Actionnaires,

Le présent rapport vous est présenté :

- en application des dispositions de l'article L. 225-184 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux options de souscription ou d'achat d'actions, et
- en application des dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux actions gratuites.

9.1 OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le conseil d'administration de la Société n'a mis en œuvre aucun plan d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Exercice par les bénéficiaires d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été exercée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

9.2 ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le conseil d'administration de la Société n'a mis en œuvre aucun plan d'attribution gratuite d'actions.

Acquisition définitive d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aucune action attribuée gratuitement n'a été acquise au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

CHAPITRE 10 - MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

10.1 COMMISSAIRE AUX COMPTES

Commissaire aux comptes titulaires

MAZARS

Représentée par Madame Severine Hervet
Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie
Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Nommé lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2014, et renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 8 juin 2020 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Commissaire aux comptes suppléants

Néant.

10.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTE OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Néant.

CHAPITRE 11 - LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES

Par application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

11.1 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2021

Néant.

11.2 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021

Néant.

11.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES, MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2021

▪ Convention conclue entre EPIDEMIO 3D et Predilife

En 2018, Predilife a versé de nouvelles avances à Epidemio 3D pour 664.049 euros, portant le montant total prêté sans intérêts de 3.530.309 euros à 4.183.180 euros.

En 2019, Predilife a versé de nouvelles avances à Epidemio 3D pour 190.886 euros, portant le montant total prêté sans intérêts à 4.374.047 euros.

En 2020, Predilife a versé de nouvelles avances à Epidemio 3D pour 18 256, 67 euros, portant le montant total prêté sans intérêts à 4. 392. 304 euros.

En 2021, Predilife a versé de nouvelles avances à Epidemio3D pour 14 105, 49 euros, portant le montant total prêté sans intérêts à 4.406.409, 49 euros.

11.4 CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES DONNES PAR LA SOCIETE A DES TIERS

Néant.

11.5 CONVENTIONS CONCLUE ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE, HORS CONVENTIONS COURANTES

Aucune.

CHAPITRE 12 - INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de la Société de l'exercice écoulé ne contiennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Fait à Paris,
Le 28 avril 2022

Le conseil d'administration

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

SA PREDILIFE - Bilan actif Consolidé

Etat exprimé en euros

	31/12/2021			31/12/2020		
	Brut	Amort. Et Dépréc.	Net	Brut	Amort. Et Dépréc.	Net
ECART D'ACQUISITION						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	347 141	200 379	146 762	343 770	172 047	171 723
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	123 910		123 910	116 651		116 651
TITRES MIS EN EQUIVALENCE						
TOTAL (II)	471 051	200 379	270 672	460 421	172 047	288 374
STOCKS ET EN-COURS	8 804,00		8 804,00			
CREANCES						
Créances clients et comptes rattachés	107 624		107 624	31 096		31 096
Autres créances et comptes de régularisation	661 274		661 274	541 307		541 308
Capital souscrit appelé, non versé						
IMPOT DIFFERE ACTIF						
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	94 899	0	94 899	86 266	0	86 266
DISPONIBILITES	2 821 735		2 821 735	3 149 471		3 149 471
TOTAL (III)	3 694 336	0	3 694 336	3 808 140	0	3 808 141
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Écarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF (I à VI)	4 165 387	200 379	3 965 008	4 268 561	172 047	4 096 515

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

SA PREDILIFE - Bilan passif Consolidé

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	91 508	87 303
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	12 734 731	11 612 210
Ecarts de réévaluation		
Ecarts de conversion		
Réserves et résultat consolidé	10 977 826	8 727 233
Résultat net part du groupe	3 413 845	2 250 592
Intérêts des minoritaires		
Total des capitaux propres	1 565 432	721 688
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Totaux des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES FINANCIERES		
Emprunt obligataire	2 670 304	
Emprunts et dettes financières	2 459 877	2 737 169
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 993	208 479
Dettes fiscales et sociales	200 565	207 313
DETTES DIVERSES		
	20 701	221 866
IMPOT DIFFERE PASSIF		
Total des dettes	5 530 440	3 374 827
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	3 965 008	4 096 515
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	-3 413 845,07	-2 250 592,25
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants , et soldes créditeurs de banques et CCP	0,00	0,00

SA PREDILIFE - Compte de Résultat Consolidé

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	31/12/2020
	12 mois	12 mois
Montant du chiffre d'affaires	142 084	51 571
Autres produits reprise de provision d'exploitation	53 820	230 641
Total des produits d'exploitation	195 904	282 212
Achats consommés	49 309	30 025
Autres charges d'exploitation	1 751 567	1 210 989
Impôts, taxes et versements assimilés	15 635	15 043
Charges de personnel	1 856 863	1 470 598
Dotation aux amortissements:		
- sur immobilisations	29 198	32 664
Autres charges	13 699	10 104
Total des charges d'exploitation (2)	3 716 271	2 769 423
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 3 520 367	- 2 487 211
Total des produits financiers	9 213	2 800
Total des charges financières	198 405	44 060
RESULTAT FINANCIER	- 189 192	- 41 260
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	- 3 709 559	- 2 528 471
Total des produits exceptionnels	1 844	-
Total des charges exceptionnelles	944	12 463
RESULTAT EXCEPTIONNEL	900	- 12 463
Résultat avant impot des entreprises intégrées	- 3 708 659	- 2 540 934
Impôts	294 814	290 342
Résultat net des entreprises intégrées	- 3 413 845	- 2 250 592
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisitions		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	- 3 413 845	- 2 250 592
Part revenant aux minoritaires		
Résultat net part au groupe	- 3 413 845	- 2 250 592
Résultat par action - Nombre d'actions 3 660 305	- 0,93	- 0,64
Résultat dilué par action	- 0,93	- 0,64

Tableau de flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	3 413 845	2 250 592
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	29 198	28 884
+/- Dotation nette prime émission emprunt obligataire		-
-/+ Plus et moins-values de cession		
+ Coût de l'endettement financier net		
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)		
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	3 384 647	2 221 708
- Impôts versé (B)		
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	442 698	112 913
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D) = (A + B + C)	3 827 345	2 108 795
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 371	15 684
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés) * cf. traitement alternatif 6.2		
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	7 259	17 985
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	10 630	33 669
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	1 126 726	3 736 568
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	8 633	3 347
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		
· . Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
· . Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	2 550 000	1 350 000
- Remboursements d'emprunts et intérêts courus	157 767	95 764
- Prime d'émission de l'emprunt obligataire versée		-
+/- Apport / remboursement de compte courant	778	6 245
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement (F)	3 511 104	4 987 906
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)	865	49
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D + E + F + G)	327 736	2 845 392
Trésorerie début d'exercice	3 149 471	304 079
Trésorerie fin d'exercice	2 821 735	3 149 471

Tableau de variation des capitaux propres

Var. des capitaux propres	Capital	Primes émission	Réserves conso	Résultat	Cap Propres part groupe	Cap propres
Capitaux propres 31/12/2020	87 303	11 612 210	-8 727 233	-2 250 592	721 688	721 688
Augmentation de capital	4 205	1 122 520			1 126 725	1 126 725
Affectation du résultat N-1			(2 250 592)	2 250 592		
Résultat Groupe				(3 413 845)	(3 413 845)	(3 413 845)
Ecart de conversion						
Capitaux propres 31/12/2021	91 508	12 734 730	-10 977 825	-3 413 845	-1 565 432	-1 565 432

1. Note d'introduction

La Société établit des comptes sociaux en application des règles comptables françaises (PCG) et nouveau règlement ANC 2020-01.

Ces comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 22 avril 2022.

Les états financiers du Groupe ont été établis en Euro. Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés en euros, sauf indication contraire.

1.1. Présentation de l'activité

PREDILIFE a été créé en 2004 par Stéphane RAGUSA (actuel Président de la Société) sous la dénomination STATLIFE. L'objet de la Société est le développement d'outils de prédiction de maladies, en particulier le cancer du sein.

Depuis l'origine, la Société travaille en partenariat avec l'Inserm et l'institut de cancérologie Gustave Roussy dans lequel elle exerce son activité. Elle a développé des contrats de partenariat avec d'autres organismes français et américains afin d'avoir accès à leur bases de données permettant l'élaboration d'un test de prédiction du cancer du sein.

En 2013, elle crée une filiale aux Etats-Unis, notamment dans le cadre de la conclusion d'un contrat avec le *Breast Cancer Screening Consortium* d'accès à leur base de données sur le dépistage du cancer du sein sur un million de femmes américaines et en vue à terme d'une commercialisation de ses

produits aux Etats-Unis.

La Société a engagé des dépenses de recherche et de développement en vue de commercialiser en Europe et aux Etats-Unis son test de prédiction MammoRisk® du cancer du sein et son logiciel de mesure de la densité mammaire DenSeeMammo.

La Société PREDILIFE est ci-après dénommée la « Société » et collectivement avec sa filiale le « Groupe ».

1.2. Faits marquants des exercices passés

- Introduction en bourse en décembre 2018 sur le marché Euronext Growth Paris
- 2019, la société a lancé la commercialisation de son test MammoRisk, en Europe et aux Etats Unis. Les premiers tests ont été vendus à l'Hôpital Américain de Neuilly en février.
- Pour le marché américain, la société a mis en place un partenariat avec le laboratoire américain *Precision Genetics* afin d'effectuer les tests génétiques de la solution MammoRisk® aux États- Unis.
- Nouvelle augmentation de capital en juillet 2019 pour financer le déploiement européen.
- Emménagement dans de nouveaux locaux sur la commune de Saint Cloud.
- Souscription d'un PGE de 1 000 000 € en 2020

1.3. Faits marquants de l'exercice 2021

Dans le cadre de la crise sanitaire, les activités de la société ont été poursuivies.

La société a développé l'extension de son test cancer du sein aux principales pathologies: cancer de la prostate, du colon, poumon, pancréas, mélanome.

La société a mis en œuvre des mesures destinées à permettre la poursuite de l'exploitation en particulier par l'émission d'Océanes pour un montant de 2 550 000 en avril 2021 et une augmentation de capital pour 1 126 726 euros par l'émission de 168.168 actions nouvelles.

2- Référentiel comptable - Modalité de consolidation - Méthodes et règles d'évaluation

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France et notamment au règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés, à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2021.

Les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre. Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes annuels des sociétés intégrées dans le périmètre d'intégration du Groupe au 31 décembre de chaque exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- principe d'image fidèle,
- principe d'homogénéité des méthodes,
- principe d'importance relative,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

2.2 Continuité d'exploitation et financement

Le Groupe exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible et effectue un suivi régulier de ses sources de financement afin d'assurer une liquidité suffisante à tout moment. Sur l'exercice 2021, l'émission d'Océanes en avril 2021 a permis de financer l'exploitation et d'assurer les besoins de trésorerie.

En fin d'exercice, l'augmentation de capital permet d'assurer les besoins de trésorerie de 2022.

2.3 Modalités de consolidation

2.3.1 Périmètre de consolidation

Le règlement ANC n° 2020-01 a été appliqué pour le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2021.

Sont retenues dans le périmètre de consolidation toutes les filiales et participations placées, à la date de clôture de ses comptes, sous le contrôle direct ou indirect de la Société mère PREDILIFE.

La liste des sociétés consolidées est la suivante :

Société	Exercice	Nombre d'actions	Actions détenues	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode d'intégration
Prédilife	2021	3492 137	3 492 137	Mère	Mère	IG
Epidemio 3D Inc.	2021	50000	50000	100%	100%	IG

EPIDEMIO3D Inc, est une *corporation* de l'état du Delaware au capital social de 50 000 dollars américains et dont le siège social est situé 50 Milk street, 16th Floor, Boston, Massachusetts. Elle a été constituée le 16 septembre 2013.

La filiale se trouve sous contrôle exclusif ; elle est donc intégrée globalement. L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes de la filiale consolidée, après retraitement éventuels,
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires »,
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

2.3.2 Méthode de conversion

La devise utilisée pour l'établissement des comptes consolidés est l'euro.

La filiale américaine est considérée comme une entreprise étrangère non autonome en raison des flux de trésorerie et des liens commerciaux avec sa mère.

Conformément au ANC n°2020-01, les écarts de conversion constatés par l'application de cette méthode, tant sur les éléments monétaires qui figurent au bilan que sur les éléments du compte de résultat, sont inscrits au compte de résultat consolidé en « Charges et Produits financiers ».

Les comptes de bilan de la filiale sont convertis en euro au cours de clôture et les comptes de résultat au cours moyen de l'exercice.

Le cours officiel entre l'euro et le dollar est celui indiqué par la Banque de France.

2.3.3 Estimation et jugement comptable

La préparation des comptes consolidés amène la direction à revoir régulièrement des évaluations et fonde ses estimations sur des données historiques et sur différentes hypothèses qui, au regard des circonstances, sont jugées les plus raisonnables et probables, celles-ci servant de base à la détermination des valeurs au bilan des actifs et passifs, des produits et charges dans les comptes consolidés.

2.4 Méthodes et règles comptables

Les principes comptables et les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que ceux appliqués pour les comptes annuels et édictés par le Code de Commerce (art.L233-22).

Les méthodes préférentielles préconisées par le règlement ANC n° 2020-01 ont été appliquées comme détaillé ci-après:

Application des méthodes préférentielles	Oui/non/NA
- Comptabilisation des contrats de location financement	NA
- Provisionnement des engagements de retraite	NON
- Immobilisation des frais de développement	NON
- Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture	NA
- Etalement des frais d'émission et des primes de remboursement des emprunts obligataires	NA

2.4.1 Comptabilisation des Crédits d'impôts

Au 31/12/2021, la Société a enregistré le produit du crédit d'impôt recherche (« CIR ») et du crédit d'impôt innovation (« CII ») en diminution de l'impôt sur les sociétés pour 294 813 €.

2.4.2 Ecart d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs à la date d'acquisition.

La seule filiale consolidée a été créée par le Groupe en 2013 et est détenue à 100% depuis l'origine. Par conséquent, les comptes consolidés ne comportent pas d'écart d'acquisition.

2.4.3 Impôts différés

Conformément aux prescriptions du ANC n° 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé dans un horizon raisonnable.

Le Groupe n'a pas enregistré d'impôts différés actifs, ni d'impôts différés passif.

2.5 Notes sur les actifs

2.5.1 Immobilisations

<i>(montants en €)</i>	31/12/2020	Acquisition	31/12/2021
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	343 770	3 371	347 141
Matériel de bureau et informatique	343 770	3 371	347 141
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	116 651	7 259	123 910
Dépôt de Garantie BPI	67 500	-	67 500
Dépôt de garantie Neftys	24 890	7 259	32 149
Dépôt de Garantie Loyer	24 261	-	24 261
Total de l'actif immobilisé	460 421	10 630	471 051

<i>(montants en €)</i>	31/12/2020	Amortissement	31/12/2021
Matériel de bureau et informatique	171 181	29 198	200 379
Total des amortissements	171 181	29 198	200 379

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leur utilisation envisagée.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou d'usage prévue.

Une dépréciation d'actif est constatée lorsque la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou la valeur d'usage.

Aucune dépréciation de l'actif immobilisé n'a été constatée au cours de l'exercice.

2.5.1.1

Immobilisations incorporelles

Le Groupe n'a pas activé les dépenses de développement. L'ensemble de ces dépenses ont été comptabilisées en charges.

2.5.1.2 **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont constituées de matériels informatiques et de mobilier. Elles sont amorties selon un mode linéaire selon la durée suivante :

- Matériel informatique (PC serveurs ...) : sur 3 ans
- Matériel séquençage ADN : 10 ans
- Agencement : sur 10 ans
- Mobilier : sur 5 ans

Le Groupe n'a pas de bien financé en crédit-bail.

2.5.1.3 **Immobilisations financières**

Au 31 décembre 2021, les immobilisations financières sont constituées :

- d'avances à Bpifrance en garantie des prêts consentis : 67 500 €
- d'une retenue de garantie pour le préfinancement du CIR : 32 149 €
- du depot de garantie pour les locaux de Saint Cloud : 24 261 €

2.5.2 **Stocks et en-cours**

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de production. Une provision est constituée si leur valeur de réalisation est inférieure.

Au 31 décembre 2021, le stock est de 8 804 euros.

2.5.3 **Créances**

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les autres créances comprennent :

- la valeur nominale du crédit impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice au cours duquel les dépenses exigibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées,
- un crédit de tva remboursable l'année suivante,
- des avances sur notes de frais aux salariés.

Au 31 décembre 2021, les créances et autres créances se décomposent de la manière suivante :

<i>(montants en €)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Créances et comptes rattachés	107 624	31 096
Crédits d'impôt (CIR, CII)	294 813	290 342
Crédit de tva et Tva sur factures non parvenues	307 754	200 523
Avances sur notes de frais	24 081	15 396
Charges constatées d'avance	34 625	35 046
Total des Créances et autres créances	768 897	572 403

L'ensemble des créances a une échéance inférieure à 1 an.

2.5.4 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

La trésorerie et les valeurs mobilières de placement comptabilisées au bilan comprennent les disponibilités bancaires et des titres de placement.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur nominale.

La société détient ses propres titres pour 94 899 euros soit 14.582 actions équivalent à 0,4 % du capital social.

2.6 Notes sur les passifs

2.6.1 Composition du capital social

2.6.1.1 Historique du capital social

En avril 2021, a réalisé une offre au public d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (les « OCEANE »), pour un montant de 2 550 000 euros, correspondant à la souscription de 510 OCEANE d'une valeur nominale de 5 000 euros.

En décembre 2021, la société a réalisé une augmentation de capital portant sur l'émission de 168 168 actions nouvelles pour un montant de 4 204 euros de nominal et de 1 122 521 euros de prime d'émission.

Au 31 décembre 2021, le capital social de Predilife s'élève à 91 508 €, divisé en 3 660 305 actions.

2.6.1.2 Composition du capital potentiel - Instruments dilutifs

La Société a procédé à l'attribution de différentes valeurs mobilières donnant accès au capital au cours des exercices précédents.

Au 31 décembre 2021, les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise « **BSPCE** » ne peuvent plus être exercés.

2.6.2 Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise. Les provisions ont un caractère éventuel au titre de leur montant ou de leur échéance mais correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture.

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation résultant d'un évènement passé. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Au titre de l'exercice 2021, le Groupe n'a pas comptabilisé de provision.

2.6.3 Dettes financières

Les dettes financières se décomposent de la manière suivante :

(montants en €)	31/12/2021	31/12/2020
Prêts bancaires	2 204 457	2 485 168
Intérêts courus sur emprunts	5 588	2 948
Avance assurance prospection Coface	247 000	247 000
Avance remboursable		
Compte courant du dirigeant	2 831	2 053
Total dettes financières	2 459 876	2 737 169

Le détail des prêts bancaires en cours au 31 décembre 2021 ainsi que leurs échéances sont les suivants:

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021												
Date	Organisme	Durée	Conditions	Taux	Mtt origine	Début d'ex	Nouveaux emprunts	Remb. 2021	Fin d'ex	à -1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
2014	BPI	20t	Différé rembt 7 trimestres, 1ère échéance 31/12/2016 - Amort linéaire	2.48% jusqu'au 06/09/2014 puis TME +1.59%	250 000	87 500		37 500	50 000	37 500	12 500	
2015	BPI	20t	Différé rembt 2 ans, 1ère échéance 31/12/2017 - Amort linéaire	0%	330 000	181 500		49 500	132 000	49 500	82 500	
2015	BPI	20t	Différé rembt 2 ans, 1ère échéance 31/12/2017 - Amort linéaire	1.99% jusqu'au 15/07/2015, puis TME +1.07%	500 000	275 000		75 000	200 000	75 000	125 000	
2016	BPI	20t	Différé rembt 2 ans, 1ère échéance 31/03/2019 - Amort linéaire	2.87% jusqu'au 18/10/2016, puis TME +2.66%	600 000	480 000		90 000	390 000	90 000	300 000	-
2019	CA	60m	Amort linéaire	Taux fixe 1,6%	150 000	111 167		28 711	82 456	29 661	52 795	-
2020	CA		PGE		1 000 000	1 000 000			1 000 000	62 500	937 500	
2020	CIC		PGE		350 000	350 000			350 000	7 192	342 808	
Totaux					3 180 000	2 485 167	-	280 711	2 204 456	351 353	1 853 103	-

Les avances COFACE s'élèvent à 247 000 euros au 31/12/2021. Elles ont été versées dans le cadre d'un contrat d'assurance prospection sur la zone Canada - Etats Unis et sont destinées à prendre en charge une partie des dépenses de prospections engagées sur cette zone.

Les avances sont remboursables en cas de réalisation de ventes sur ces marchés. La période de garantie s'étalait du 01 décembre 2014 au 30 novembre 2018.

L'amortissement de l'avance s'étalera du 01/12/2018 au 30/11/2024.

Le taux d'amortissement pour le remboursement de ces avances est le suivant :

- 7% des ventes de biens réalisées (c'est-à-dire les facturations de l'assuré aux clients locaux où aux filiales de l'assuré situées dans la zone géographique couverte)
- 14% des prestations de services (aux mêmes personnes)
- 30% des sommes obtenues au titre de la cession des droits de propriété intellectuelle de l'assuré sur cette zone géographique

En raison de l'impossibilité d'évaluer précisément l'amortissement des avances remboursables, mais compte tenu des objectifs du groupe sur la zone géographique en question, l'échéance de remboursement des avances estimée est la suivante :

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021				
Organisme	Fin d'ex	à -1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
COFACE	247 000		247 000	

L'endettement financier net du groupe se présente comme suit :

(montants en €)	31/12/2021	31/12/2020
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	2 916 634	3 235 737
Concours bancaires courants		
Trésorerie net des courants bancaires courants :	2 916 634	3 235 737
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 204 457	2 485 168
Interets courus sur emprunts	5 588	2 948
Avance assurance prospection Coface	247 000	247 000
Compte courant du dirigeant	2 831	2 053
Emprunt et dettes de crédit bail	0	0
Endettement financier net lié aux opérations :	2 459 876	2 737 169
Emprunts obligataires convertibles	2 670 304	0
Endettement financier net consolidé	-2 213 546	-498 568

2.6.4 Dettes d'exploitation, dettes diverses et comptes de régularisation

Les dettes d'exploitation, dettes diverses et comptes de régularisation ont été évaluées pour leur valeur nominale et se décomposent de la manière suivante :

(montants en €)	31/12/2021	31/12/2020
dettes fournisseurs et compes rattachés	178 993	208 479
dettes fiscales et sociales	200 565	207 313
Autres dettes	20 701	221 866
Total dettes	400 259	637 658

2.6.5 Elimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, cette opération consiste à éliminer dans les comptes consolidés toutes les transactions et résultats entre la société mère et Epidemio, ces opérations correspondent à :

- Solde des comptes de bilan inter sociétés (clients, fournisseurs, comptes courants)
- Ventes, achats prestations inter sociétés.

2.7 Notes sur le compte de résultat

2.7.1 Chiffre d'affaires

Sur l'exercice 2021, le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de ventes de logiciel, de ventes de prestations de formation et sera composé de vente de test prédictif à l'avenir.

La reconnaissance du chiffre d'affaires dépend de la nature des ventes réalisées :

- les ventes de logiciel donnent lieu à l'enregistrement du chiffre d'affaires au moment du transfert de propriété du logiciel,
- les ventes de prestation de service de formation sont comptabilisées lors du fait générateur de la réalisation de ces formations,
- les ventes de tests de prédiction donnent lieu à l'enregistrement du chiffre d'affaires lors de la réalisation effective du test auprès du patient.

Le chiffre d'affaires est indiqué après déduction des escomptes, rabais et ristournes qui peuvent être accordés aux clients.

Ce chiffre d'affaires a été réalisé par la société consolidante et s'élève à 142 084 euros de chiffre d'affaires, correspondant à la commercialisation de tests Mammorisk.

Le chiffre d'affaires a été réalisé en France.

2.7.2 Autres produits d'exploitation

Ils sont constitués de subventions de recherche d'un montant de 25 650 euros (Unicancer et EIT Health), des transferts de charges pour 27 585 euros et des autres produits de gestion courante pour 585 euros.

2.7.3 Charges d'exploitation

	31/12/2021	31/12/2020
Achats approvisionnements	49 309	30 025
Autres achats et charges externes	1 751 567	1 210 989
<i>Dont consommables</i>	16 213	8 553
<i>Sous traitance</i>	146 659	102 677
<i>Locations</i>	165 703	150 050
<i>Maintenance</i>	4 111	3 612
<i>Assurances</i>	24 953	25 230
<i>Frais de colloques et séminaires</i>	1 185	3 091
<i>Honoraires comptables et juridiques</i>	180 515	185 802
<i>Honoraires introduction en bourse</i>	23 470	43 072
<i>Honoraires de conseil</i>	728 080	392 295
<i>Publicité foires expo salons</i>	239 767	189 782
<i>Frais de déplacement, mission réception</i>	24 972	40 349
<i>Divers</i>	195 939	66 475
Impôts, taxes et versements assimilés	15 635	15 043
Salaires et traitements	1 364 443	1 065 929
Charges sociales du personnel	492 420	404 669
Dotation aux amortissements: - sur immobilisations	29 198	32 664
Autres charges	3 699	104
Jetons de présence	10 000	10 000
Total des charges d'exploitation	3 716 271	2 769 423

2.7.4 Résultat financier

Les charges financières correspondent :

- aux intérêts des prêts bancaires, et
- aux différences de change

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

(montants en €)	2021	2020
Résultat de cession des valeurs mobilières de placement		
Reprise Dot provisions financières		3 753
Intérêts et charges assimilées	188 766	-44 044
Différences négatives de change	426	-969
Résultat financier	189 192	-41 260

Résultat exceptionnel

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le Groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

2.7.5 Impôt sur le bénéfice

A – Preuve d'impôt :

L'impôt sur les sociétés dû au titre des deux exercices se compose uniquement de la charge d'impôt exigible. En effet, aucun impôt différé lié aux différences temporaires n'a été constaté au cours des deux exercices.

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Résultat avant impôt	- 3 708 659	- 2 540 935
Taux d'impôt standard France	26,50%	28,00%
Impôt théorique (produit)	982 795	711 462
Différence de taux d'impôt sur les résultats de la filiale US	- 6 929	- 6 929
Non activation des déficits	- 975 866	- 704 533
Redressements fiscaux		
Crédits d'impôts	294 814	290 342
Différences permanents		
Impôt sur les résultats (produit)	294 814	290 342

B - Suivi des reports déficitaires

Les déficits fiscaux du Groupe au 31 décembre 2021 s'élèvent à 12 571 793 euros. Ces déficits ne sont pas activés dans les comptes consolidés

Ils sont reportables sans limitation de délai.

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période.

2.7.6 Résultat par action

Pour 2021, le résultat du Groupe étant négatif, la perte diluée par action serait nécessairement inférieure à la perte de base et cet instrument ne pourrait être considéré comme dilutif. En conséquence, le résultat dilué par action présenté au pied du compte de résultat consolidé est égal, pour chacun des exercices présenté, au résultat de base par actions.

2.7.7 Engagements hors bilan

Engagement donnés :

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les engagements en matière de retraite n'ont pas été provisionnés dans les comptes du Groupe. La provision a été évaluée en retenant les hypothèses suivantes :

- Application de la convention collective du Syntec
- Départ volontaire en retraite à l'âge de 63 ans
- Taux de progression des salaires de 2% par an
- Taux d'actualisation 2%

L'évaluation de l'engagement avec prise en charge d'un taux de cotisations de 47% s'élève à **119 420 €**

Engagements relatifs aux crédits

Les crédits en cours auprès des établissements de crédit s'inscrivent dans le cadre de prêts au titre de l'innovation.

Les prêts sont garantis par le Fonds National de Garantie Prêts pour l'innovation et par le Fonds Européen d'Investissement.

Ils sont également garantis par des dépôts de garantie effectués par le groupe auprès de Bpifrance et s'élevant à 67 500 euros.

2.7.8 Rémunération des dirigeants et des commissaires aux comptes

MONSIEUR STEPHANE RAGUSA <i>Président directeur général</i> ⁽¹⁾	01/01/2021 au 31/12/2021	
	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	150.000 €	150.000 €

MAZARS	01/01/2021 au 31/12/2021	
	Montants dus	Montants versés

Honoraires	35.000 €	35.000 €
------------	----------	----------

2.7.9 Effectifs du groupe

Effectifs moyens en ETP sur la période	Exercice 2020			Exercice 2021		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
France	5,19	6,56	11,75	6	8,49	14,49
Etats Unis	0	0	0	0	0	0
TOTAL	5,19	6,56	11,75	6	8,49	14,49

Masse salariale en euros	Exercice 2020			Exercice 2021		
	Salaires Bruts	Cotisations sociales	Total	Salaires Bruts	Cotisations sociales	Total
France	1 065 929	404 669	1 470 598	1 364 443	492 420	1 856 863
Etats Unis			-			-
TOTAL	1 065 929	404 669	1 470 598	1 364 443	492 420	1 856 863

2.7.8 Transactions avec les parties liées

- 1 Les transactions avec des entreprises associés et partie liée : **Néant**
- 2 Les transactions avec des sociétés qui exercent un contrôle sur le groupe ou avec des entreprises associées : **Néant**
- 3 Les transactions avec des membres des organes du conseil d'administration du groupe, les transactions avec des membres des organes d'administration du groupe ou leurs proches

Mise à disposition d'un compte courant d'associé non rémunéré par M. Stéphane Ragusa s'élevant à 2 831 € au 31/12/2021.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 31 DECEMBRE 2021**



SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT
92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

PREDILIFE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE - SOCIETE INSCRITE
SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

PREDILIFE

Société anonyme au capital de 91 507,63 euros.
RCS CRETEIL 453 164 790

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée générale de la société PREDILIFE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société PREDILIFE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Référentiel comptable » de l'annexe des comptes consolidés concernant le changement de méthode comptable opéré dans le cadre de la première application du règlement de l'ANC n° 2020-01.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9. et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 avril 2022.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris La Défense

Le 28 avril 2022

Mazars



Séverine HERVET

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	184 316	55 563	128 753	147 185
	Autres immobilisations corporelles	162 825	144 816	18 009	24 477
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	11 178		11 178	11 178	
Créances rattachées à des participations	4 406 409		4 406 409	4 392 304	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	123 910		123 910	116 651	
TOTAL (II)		4 888 638	200 379	4 688 260	4 691 795
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	8 804		8 804	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	107 624		107 624	31 096
	Autres créances	631 915		631 915	517 856
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	94 899		94 899	86 266	
DISPONIBILITES	2 814 259		2 814 259	3 149 767	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	34 457		34 457	30 527
	TOTAL (III)	3 691 959		3 691 959	3 815 511
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		8 580 597	200 379	8 380 218	8 507 306

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

116 651

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	91 508	87 303
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 734 731	11 612 210
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 850	5 850
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	233 389	233 389
	Report à nouveau	(6 814 191)	(4 593 614)
	Résultat de l'exercice	(3 403 536)	(2 220 577)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	2 847 751	5 124 561
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	2 670 304	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 210 045	2 488 116
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 831	2 053
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 428	216 300
	Dettes fiscales et sociales	201 073	207 929
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	250 786	468 346	
Produits constatés d'avance (1)	15 000		
	Total des dettes	5 532 467	3 382 745
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	8 380 218	8 507 306
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(3 403 535,61)	(2 220 576,77)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 129 364	1 579 238
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	112 086	29 998	142 084	51 570
	Montant net du chiffre d'affaires	112 086	29 998	142 084	51 570
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			25 650	220 493
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			27 585	10 047
	Autres produits			585	101
	Total des produits d'exploitation (1)			195 904	282 210
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			58 113	30 025
	Variation de stock			(8 804)	
	Autres achats et charges externes			1 741 489	1 183 268
	Impôts, taxes et versements assimilés			15 737	13 899
	Salaires et traitements			1 364 443	1 065 929
	Charges sociales du personnel			492 420	404 669
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			29 198	32 465
	- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			13 699	10 104	
	Total des charges d'exploitation (2)			3 706 294	2 740 359
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(3 510 390)	(2 458 149)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 510 390)	(2 458 149)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		3 753
Total des produits financiers			3 753
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	188 766 93	44 044 16
Total des charges financières		188 859	44 060
RESULTAT FINANCIER		(188 859)	(40 307)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(3 699 249)	(2 498 456)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 844	
Total des produits exceptionnels		1 844	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	944	35 12 428
Total des charges exceptionnelles		944	12 463
RESULTAT EXCEPTIONNEL		900	(12 463)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(294 813)	(290 342)
TOTAL DES PRODUITS		197 748	285 963
TOTAL DES CHARGES		3 601 284	2 506 540
RESULTAT DE L'EXERCICE		(3 403 536)	(2 220 577)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptes n°2018-01 du 20 avril 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 380 218** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **197 748** euros et un total **charges** de **3 601 284** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-3 403 536** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation, image fidèle, comparabilité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- régularité, sincérité,
- prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

1- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, les immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Les immobilisations corporelles sont constituées de matériels informatiques et de mobilier.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon un mode linéaire selon la durée suivante :

- Matériel informatique (PC serveurs ...) sur 3 ans
- Matériel séquençage ADN sur 10 ans
- Mobilier : sur 5 ans

2- Les immobilisations financières :

La valeur des titres de participation correspond au coût du capital souscrit dans la filiale Epidemio 3D soit 11.178€ Lorsque la valeur d'usage (quote part d'actif net, valeur de rendement, rentabilité, évaluation boursière, valeur liquidative) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Les créances rattachées à cette participation s'élèvent à la somme de 4.406.409,49 €

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été écaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les autres créances comprennent :

- la valeur nominale du crédit impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice au cours duquel les dépenses exigibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées,
- un crédit de tva remboursable l'année suivante,
- des avances sur notes de frais aux salariés.

Disponibilités et trésorerie

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale. Elles s'élèvent à la clôture à 2.814.260 euros.

La société également détient ses propres titres pour 94.899 euros soit 14.582 actions équivalent à 0,398% du capital social.

Faits marquants de l'exercice :

- En mars 2021, la société a réalisé un emprunt obligataire de 2 550 000 euros pour poursuivre le déploiement de Mamorisk en Europe et financer le développement du Bilan de Prévention Personnalisé en ligne.
- En décembre 2021, la société a réalisé une augmentation de capital par voie de placement privé pour un montant de 1 126 726 euros.
- Le montant de la trésorerie à date après l'augmentation de capital par placement privé permet de financer l'activité sur les 12 prochains mois.

Evènements post clôture :

Résultat exceptionnel

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le Groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2021 s'élève à 900 euros. Il est constitué de la moins value sur la vente de ses propres titres.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	184 316					184 316
Instal., agencement, aménagement divers			1 260			1 260
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	158 526		3 039			161 565
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	342 843		4 299			347 141
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	4 403 482		14 105			4 417 588
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	116 651		7 259			123 910
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 520 133		21 364			4 541 497
TOTAL	4 862 976		25 663			4 888 638

* Autres participations = créances rattachées à des participations

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	37 131	18 432		55 563
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		69		69
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	134 049	10 698		144 747
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	171 181	29 198		200 379	
TOTAL		171 181	29 198		200 379

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	4 406 409		4 406 409
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	123 910		123 910
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	107 624	107 624	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	795	795	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	294 813	294 813	
	Taxes sur la valeur ajoutée	314 323	314 323	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 667	2 667	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	19 317	19 317	
	Charges constatées d'avances	34 457	34 457	
	TOTAL DES CREANCES	5 304 315	773 996	4 530 319
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	2 670 304	120 304	2 550 000	
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 210 045	356 942	1 853 103	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	182 428	182 428		
	Personnel et comptes rattachés	79 149	79 149		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 295	94 295		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 980	16 980		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 650	10 650		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 831	2 831		
	Autres dettes	250 786	250 786		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	15 000	15 000			
	TOTAL DES DETTES	5 532 467	1 129 364	4 403 103	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	280 711				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 831				

Autres dettes = une avance de la COFACE de 247 K€(échéance de rembt non connue à ce jour)

Frais de recherche

Etat exprimé en euros	31/12/2021	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique					
- N'entrant pas dans le cadre commande client					
- En fonction de clients potentiels					
Dép. R & D avec contrepartie spécifique					
- Clients français Etat collectivités publiques		168 480		168 480	
- Autres clients		462 534		462 534	
- Clients étrangers		2 400		2 400	
TOTAL		633 414		633 414	
Autres dépenses de R & D					
- Cotisations parafiscales					
- Subventions versées					
- Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL		633 414		633 414	
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Les frais de recherche et développement ont été comptabilisés en charges. Ils ont fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt de recherche pour un montant de 294.813 € en 2021.

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2021
Capital social	87 303			4 204	91 508
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	11 612 210			1 122 521	12 734 731
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	5 850				5 850
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	233 389				233 389
Report à nouveau	(4 593 614)	(2 220 577)			(6 814 191)
Résultat de l'exercice	(2 220 577)	2 220 577		(3 403 536)	(3 403 536)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	5 124 561			(2 276 810)	2 847 751

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 5 124 561

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 124 561

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (2 276 810)

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 492 137,00	0,0250	87 303,43
	Emises pendant l'exercice	168 168,00	0,0250	4 204,20
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	3 660 305,00	0,0250	91 507,63

--

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		142 084
Production vendue Services		142 084
<i>Prestations de services</i>	8 000	
<i>Logiciel Mammorisk avec TVA</i>	104 086	
<i>Prestations étranger</i>	29 998	
Chiffre d'affaires par marché géographique		142 084
Chiffre d'affaires FRANCE		112 086
<i>Prestations de services</i>	8 000	
<i>Logiciel Mammorisk avec TVA</i>	104 086	
<i>Prestations étranger</i>	29 998	
Chiffre d'affaires EXPORT		29 998

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2021

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Engagement retraite - droits bruts et charges patronales	119 420	
Rotation lente, taux d'actualisation 1,31%		
Convention collective Bureaux d'études technique CC 3018		
	119 420	
Autres engagements		
Participation de 100% dans la société de droit américain EPIDEMIO 3D dont le capital s'élève à 50 000 \$ (soit environ 37 260 €) Seuls 15 000 \$ (11 178 €) ont été versé. Il reste à libérer la somme de 35 000 \$ (soit 26 082 €).		
Total des engagements financiers (1)	119 420	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

EPIDEMIO3D

City of Willmington

County of New Castle

State of Deleware

Etats Unis d'Amérique

Unité = US \$

Turn over 2020 : 0 \$

Créance rattachée à la participation Epidemio 3D : 4 406 409,49 €

(2 615 463)

100,00

(487 297)

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

Chiffre d'affaires réalisé avec la filiale EPIDEMIO : 0 €

Créances rattachées à la participation EPIDEMIO : 4 406 409 € au 31/12/2021

Valeur brute des titres de participation : 11 178,01 € au 31/12/2021

Valeur nette des titres de participation : 11 178,01 € au 31/12/2021

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des produits exceptionnels		1 844
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>Pdt cession propres actions</i>	1 844	1 844
Total des charges exceptionnelles		944
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>Pénalités, amendes fiscales</i> <i>Charges except./ope.gestion</i>	194 750	944
Résultat exceptionnel		900

Effectif moyen

31/12/2021

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	16
	Professions intermédiaires	
	Employés	
	Ouvriers	
	TOTAL	16

--

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	31/12/2020	%	%	31/12/2021	31/12/2020	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	35 000	35 000	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	35 000	35 000	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	35 000	35 000	100,00	100,00				

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 31 DECEMBRE 2021**



SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT
92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

PREDILIFE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE - SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

PREDILIFE

Société anonyme au capital de 91 507,63 euros
RCS CRETEIL 453 164 790

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société PREDILIFE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PREDILIFE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9. et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 22 avril 2022.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense

Le 28 avril 2022

Mazars



Séverine HERVET